

Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242
Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans
Présidente: Solange MOREAU-MASSENAVETTE
8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberr2@neuf.fr
Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine
88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38
Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr

<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire

Saint Eloy les Mines Michel LAVERGNE
Saint Nectaire Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes GENEIX
Champignons Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine M. CHARASSE
Cassis et Berry Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Tire-Douzils Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine Gérard BARS
Noble Osier Roger FAUCONNET
Rognons Blancs Jean-Pierre ROUSSEL
Pissenlits Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon Christian POYER
Patate Monique PETIT
Quetsche et Prune Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin Philippe HAELTERMAN
Festeuses Duucs d'Havré Francis CATTEAU
Montmartre Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian Henri LOZANO
Veau Commingeois Marie Claire PENNANGUER
Poule Farcie Eliane IMBERT
Longny au Perche Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon Mr CAYET
Caboche Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry Anick SALOU
Précoce du Luc Jean-Michel DRAGONNE
Olivado Gérard PELLEGRINI
Ami du Vin et du cochon Aurore CHALAL
Aïet de Trets Denis RIERA
Aioli Sollies Gilbert CARNOT
Figue Sollies Martine GUEZ
Saint Antoine Françoise LE GUEVEL

Beujolais Michel BRUN
Art santonnier Anne-Marie JABOULET
Taste Vin du Vaucluse Jean-François HUETTE
Esprit du Vin Heidi BERUJON
Castanaires Collo Serge SAUVAYRE
Rameau d'Argent
Taste Fougasse André BOYER
San Antoni Porquet Jacques SILHOL
Rillauds d'Anjou Jean-RUAULT
Joachim du Belay Henri-Pierre GAUTTIER
Gastronomes Barbus Jean-Paul BASSET
Fouasse Françoise BASSET
Tête de Veau Pornic Serge BREMOND
Angélique du Maris Poitevin Geneviève ESTIOT
Jolie Treille St Joseph/Hermitage Mme SANTUCCI

Délégués excusés avec pouvoir

Truffe en Lorraine Jacky HAIM pouvoir à Monique PETIT
Tourte à le P de Terre Bruno FERRAZZI pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry J-François PORNIN pouvoir à Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry Alain SENECHAL pouvoir à Solange MOREAU
Loudun J-M LIGRON ROY Pouvoir à Solange MOREAU
Ail Rose de Lautrec Robert PAGES pouvoir à M.-CI PENNANGUER

Les Confréries excusées

Closier Montlouis Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépointoise et Mirabelle de Metz Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos Montagnes Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain Boitchu véritable saucisse de Monbéliard
La Confrérie du Cochon de Bayeux

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Mme Solange MOREAU-MASSENAVETTE,

Elle donne la parole à Gérard PELLEGRINI Président des Confréries de l'Académie Provence Alpes Côte d'Azur, qui dans son mot de bienvenue, remercie toutes les personnes qui ont mis sur pied cette manifestation et toutes les Confréries qui ont fait confiance aux organisateurs en venant à TOULON.

Puis il remercie Mme Geneviève LEVY première adjointe à la Mairie de Toulon et députée de la première circonscription du Var, ici présente pour la mise à disposition de magnifique site qu'est le Palais Neptune.

La présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE, reprend la parole, et nous fait l'historique du Conseil Français des Confréries, et d'ajouter: "Gérer les confréries Françaises est un travail important, nous essayons d'œuvrer pour la défense de nos terroirs, de nos produits, de notre gastronomie et notre patrimoine."

Solange MOREAU-MASSENAVETTE présente les membres du bureau du Conseil Français des Confréries avant de passer à l'ordre du jour et demande une minute de silence en hommage aux membres de nos confréries et familles disparus au cours de l'année passée.

- Jean-Pierre ROUSSEL, présente le CR de l'AG du 05 Mars 2016 à AVON voté à l'unanimité.

- Rapport Moral par Solange MOREAU-MASSENAVETTE qui remercie l'Académie des confréries de la Région Provence, Alpes Côte d'Azur, son président Gérard PELLEGRINI, George JEGOU notre Vice- président, secrétaire de l'Académie et toutes ses confréries adhérentes qui ont œuvrés pour que cette journée soit réussie. La vitalité associative est une véritable énergie déployée au service des autres, elle permet de créer du lien, de consolider les valeurs que nous partageons et de lutter contre l'individualisme croissant. La vie associative est aussi un exceptionnel réservoir de ressources humaines, mais attention de ne pas les décourager. Bénévoles, nous le sommes tous, mais je peux vous assurer qu'à l'heure actuelle, il faut parfois une bonne dose de courage ou d'inconscience pour continuer, mais cela nous apporte aussi la joie de rencontrer des gens sympathiques et agréables. Il faut que les Ambassades soient actives et proposent à leurs confréries adhérentes des actions en communs afin de mieux se faire connaître du grand public. Il est vrai que les troupes fatiguent et prennent de l'âge. Mais si nous appartenons au monde confrérique, c'est bien parce que nous l'aimons et que nous voulons que nos terroirs, notre patrimoine, notre gastronomie, nos vignobles perdurent. Malheureusement avec la conjoncture actuelle et les frais que cela engendre, il va être de plus en plus difficile d'œuvrer. C'est pourquoi et plus que jamais, nous nous devons d'être réunis pour travailler et avancer ensemble sans que les intérêts particuliers ne priment sur l'intérêt général. Si nous n'acceptons pas de partager, si nous ne sommes pas communautaires, le monde des confréries risque de disparaître. Il faut penser à un avenir souriant, à nous de le faire le plus juste et le plus beau possible, **ne jouons pas "perso" mais collectif**. Quand une occasion se présente, agissons collectivement, pensons pyramide :-Confréries, groupements régionaux et Conseil Français des Confréries. Bâtissons, chacun à notre niveau, des structures fiables et compétentes. Avançons dans le bon sens, soyons fiers d'appartenir à un mouvement, ne nous prenons pas pour plus forts que nous sommes, restons modestes mais soyons efficaces. Faisons des chapitres à la portée de tous, et ne passons pas pour le public qui ignore le but des Confréries pour de joyeux fêtards, un club du troisième âge ou voire même une secte. Il y a tout un travail en profondeur à faire et quand l'occasion nous en est donnée, sachons parler de nos confréries, de nos produits et de nos terroirs. Il faut réfléchir sur notre avenir, tenir un chapitre c'est bien mais c'est dans la majorité des cas l'occasion de se retrouver entre les mêmes confrères. Comment faire évoluer nos chapitres ou nos actions, comment nous faire connaître pour aussi trouver des dignitaires et intéresser les gens afin qu'ils nous rejoignent. Ces questions me sont posées à longueur d'années, à travers toute la France. Certains Grands Maîtres ont peur de voir disparaître un grand nombre de confréries. Aussi bien dans les Ambassades qu'au Conseil Français des Confréries, il faudra en débattre. C'est pourquoi les membres des bureaux des Ambassades et du Conseil ne doivent pas être là uniquement pour le poste ou le titre mais pour un travail en profondeur dans l'intérêt collectif et non individuel. Lors de mes déplacements dans les chapitres, je n'hésite pas à parler du Conseil en soulignant que ce n'est pas une personne mais une équipe. Depuis la création du Conseil, je pose la question aux Confréries pour savoir ce qu'elles peuvent attendre du mouvement national. Les idées ne doivent pas venir uniquement de la Présidente, du bureau ou du Conseil d'Administration mais aussi des Confréries. Mais il faut bien constater qu'aujourd'hui, rien n'est remonté jusqu'au bureau j'ai simplement eu une demande d'une région qui aimerait une rencontre entre tous les Présidents et

Présidentes des diverses régions adhérentes au Conseil. La réponse que j'ai faite, est que j'avais élargi la réunion du Conseil d'Administration du 14 Juin dernier en invitant les dits Présidents.

Certains ont répondu présent, d'autre se sont excusés.

Peut-être que des contacts sont déjà établis entre certains d'entre eux, mais on pourra renouveler l'invitation afin que les Présidentes et Présidents puissent échanger leurs idées sur le devenir de leurs Ambassades. Au-delà des informations que vous attendez du Conseil, vous pouvez avec nous tous partager vos expériences.

Et pour terminer, je dirai que j'aimerais pouvoir rendre visite plus souvent à nos Ambassades et Confréries qui nous ont fait l'honneur de nous rejoindre au sein du Conseil. Ce que je peux vous souhaiter pour 2017, c'est que nos confréries continuent à œuvrer, à se faire connaître, que nos chapitres ne soient pas source de compétitivité et surtout à conserver l'esprit d'amitié et de convivialité.

Bonne Assemblée Générale et merci de m'avoir écoutée.

- Présentation du Bilan Financier de 2016 et du Budget prévisionnel de

2017 Henri -Pierre GAUTIER, Trésorier nous présente un bilan financier très détaillé Intervention de Henri LOZANO, vérificateur aux comptes, qui après avoir vu les pièces comptables et fait les rapprochements nécessaires, valide ce bilan.

Henri- Pierre nous présente le budget prévisionnel pour 2017 et précise que la cotisation de 18€ est maintenue pour 2018.

Intervention de Monique PETIT de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est, au sujet du défraiement des délégués qui se rendent aux réunions. La Présidente intervient et précise que ce fait a déjà été abordé lors d'une réunion à la demande de Jean-Pierre ROUSSEL et fera l'objet de notre réunion de C.A. du 09 Mai prochain.

- Rapport d'Activité.

D'entrée, Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire, précise que nous voici réunis après une Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 05 Mars 2016 à AVON (Seine et Marne) que nous avons dû rapidement oublier du fait que certains membres du Bureau sortant avaient la possibilité de se représenter, mais ont préféré quitter la salle et ne pas prendre part au vote. . .montrant ainsi un bel esprit de démocratie.

Une nouvelle équipe est mise en place, et tout au long de cette année, elle a travaillé lors des diverses réunions de Bureau et de Conseil d'Administration.

Dès le début, lors de la réunion de Bureau du **11 Avril**, nous ne pouvons que constater que les contacts avec nos partenaires: SACEM - **MACIF** - **Chaines d'Hôtels B & B et autres** n'ont pas été renouvelés lors de l'an passé. Nous devons reprendre immédiatement attache avec eux afin de garder les avantages acquis avant mars 2015.

Une approche sera faite avec le Groupe ACCORD afin d'étoffer la liste de nos partenaires

Réunion de Bureau et de C.A. du **14 Juin**, nous sommes informés qu'une Cité de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS serait inaugurée le Vendredi 23 Septembre lors de la fête de la Gastronomie.

Etant sollicité, le Conseil opte pour adhésion du Conseil Français des Confréries à cette Cité de la Gastronomie du Val de Loire pour un montant de 30€, ce qui permettrait aux Confréries d'y être représentées par le Conseil Français.

Lors des différentes réunions de Bureau et du C.A. les points suivants ont été abordés:

Point sur le site - les partenariats - projet modification des statuts - l'Assemblée Générale de TOULON le 25 Mars 2017 - Nous abordons à nouveau la commission sur le devenir des Confréries qui avait été mise en place lors de l'A.G. de SEDAN. Elle était alors composée de : Alain BASTIN, Laurent GANGLOFF et Yvon JOUSSON.

Jean-Pierre interpelle le Bureau et le C.A. au sujet de l'article 3 du Règlement Intérieur (remboursement de frais). Le Bureau décide de revoir cet article et de le proposer au C.A. Faute de temps, il sera mis à l'ordre du jour de la réunion du C.A. du 09 Mai 2017.

Un nouveau partenaire nous a rejoints. Obtenue par l'intermédiaire de l'Ambassade des Pays de Loire, **la Thalasso de PORNIC** nous propose le tarif **Comité d'entreprise**. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu à Pornic entre la Directrice du Centre, Solange MOREAU-MASSENAVETTE accompagnée de Jean RUAULT Vice-président et de Gabriel PRIGENT Gd Maître de la Confrérie de l'Huître de la Baie de Bourgneuf qui a obtenu cet accord.

7 (sept) assurances ont été consultées, 2 sortent du lot à savoir la MACIF et la SMACL qui paraît plus performante. Le Conseil adhèrera pour un montant de 200€ afin que les Confréries qui le souhaiteraient puissent bénéficier des avantages négociés.

Une commission "jeune" pourrait être mise en place un appel à volontaires est lancé. Concernant les Cités de la Gastronomie, elles tourneraient autour de 4 pôles:

En plus de TOURS : * Formation Chercheurs - Science alimentation - Education - Santé - Bien être - Culture Tourisme et Produits - Producteur - Terroir valorisation des produits.

LYON : * « Santé et nutrition » devrait voir le jour fin 2017

DIJON: * « Culture de la Vigne et du Vin », l'ouverture se ferait en 2018

RUNGIS-Val de Marne: * « Développement et maintien des marchés ainsi que des enjeux liés à l'approvisionnement des Centres Urbains ». Cette structure verrait le jour à l'horizon 2017-2020.

Le bureau et le C.A. devant les difficultés rencontrées pour obtenir l'accès au site mis en place en 2015, ont décidé de créer un nouveau site qui ne demande qu'à évoluer suivant les données que nous communiquent les Confréries.

Mis aux votes, le Rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Intervention de Jean RUAULT au sujet des Assurances et qui tient surtout à remercier Alain JACQUES des Fiefs Vendéens pour le travail effectué afin que le tableau comparatif qui nous a été transmis soit le plus lisible et le plus précis possible.

Le conseil n'impose pas aux confréries une assurance, elles sont libres de leur choix.

Le siège du Conseil Français des Confréries.

Il est actuellement à **Orléans**. Il est envisagé de faire des recherches afin de le transférer vers PARIS pour avoir une image plus importante. Ruben MARTINOVSKY qui était chargé de cette mission, avait trouvé le musée du vin, rue des Eaux, à côté du Trocadéro, mais suite au changement de propriétaire, cela n'est pas possible pour l'instant, une autre adresse sera à l'étude.

Ce matin le Conseil d'administration a mis au vote **Le principe** du changement de siège vers PARIS.

Contre: 0 Abstention: 2 Pour: la majorité moins 2 (Adopté)

Dès que nous aurons un lieu pour notre siège, il sera présenté au Conseil d'Administration.

Si ce lieu est accepté, il vous sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale pour validation.

Une intervention de Mr ANSOURIAN, Directeur Régional de la SACEM à AIX en Provence, qui nous présente la SACEM et nous explique les différents modes de calcul. Beaucoup de questions et de précisions lui sont demandées. Un débat très technique mais très intéressant.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE Jean-Pierre ROUSSEL

Présidente Secrétaire

(Original signé) (Original signé)

Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242
Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans
Présidente: Solange MOREAU-MASSENAVETTE
8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberry2@neuf.fr
Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine
88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38
Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr

Compte rendu de l' Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Saint Eloy les Mines Michel LAVERGNE
Saint Nectaire Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes GENEIX
Champignons Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine M. CHARASSE
Cassis et Berry Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Tire-Douzils Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine Gérard BARS
Noble Osier Roger FAUCONNET
Rognons Blancs Jean-Pierre ROUSSEL
Pissenlits Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum
Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon Christian POYER
Patate Monique PETIT
Quetsche et Prune Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin Philippe
HAELTERMAN
Festeuses Ducs d'Havré Francis CATTEAU
Montmartre Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian Henri LOZANO
Veau Commingeois Marie Claire
PENNANGUER
Poule Farcie Eliane IMBERT
Longny au Perche Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon Mr CAYET
Caboche Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry Annick SALOU
Précoce du Luc Jean-Michel DRAGONNE
Olivado Gérard PELLEGRINI
Ami du Vin et du cochon Aurore CHALAL
Aïet de Trets Denis RIERA
Aioli Sollies Gilbert CARNOT
Figue Sollies Martine GUEZ
Saint Antoine Françoise LE GUEVEL
Beaujolois Michel BRUN
Art santonnier Anne-Marie JABOULET
Taste Vin du Vaucluse Jean-François HUETTE

Esprit du Vin Heïdi BERUJON
Castanaires Collo Serge SAUVAYRE
Rameau d'Argent
Taste Fougasse André BOYER
San Antoni Porquet Jacques SILHOL
Rillauds d'Anjou Jean-RUAULT
Joachim du Belay Henri-Pierre GAUTTIER
Gastronomes Barbus Jean-Paul BASSET
Fouasse Françoise BASSET
Tête de Veau Pornic Serge BREMOND
Angélique du Maris Poitevin Geneviève
ESTIOT
Jolie Treille St Joseph/Hermitage Mme
SANTUCCI
Délégués excusés avec pouvoir
Truffe en Lorraine Jacky HAIM pouvoir à
Monique PETIT
Tourte à le P de Terre Bruno FERRAZZI
pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry J-François PORNIN pouvoir à
Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry Alain SENECHAL pouvoir à
Solange MOREAU
Loudun J-M LIGRON ROY Pouvoir à Solange
MOREAU
Ail Rose de Lautrec Robert PAGES pouvoir à
M.-CI PENNANGUER
Les Confréries excusées
Closier Montlouis Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau
Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépontoise et Mirabelle de Metz
Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos
Montagnes Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain Boitchu véritable saucisse de
Montbéliard
La Confrérie du Cochon de Bayeux

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par la Présidente, qui précise l'ordre du jour à savoir adoption du projet des nouveaux statuts avant de passer la parole à Jean RUAULT Vice-Président.

Jean RUAULT, précise que la modification des statuts, après le travail effectué en réunion de bureau et en réunion de C.A., a été adoptée ce matin en Conseil d'administration et ils seront proposés ainsi.

La seule précision que Jean apporte, c'est le fait qu'en première page, il est demandé pour le Conseil Français des Confréries la classification œuvre d'intérêt Général.

Après avoir donné des explications claires sur cette classification, il ajoute que chaque Confrérie peut faire ce qu'elle veut, elle n'est pas obligé de se déclarer œuvre d'intérêt général et de se calquer sur les statuts du Conseil Français.

Mis au vote, la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Il est précisé que ces nouveaux statuts seront mis sur le site du Conseil dès la parution au Journal Officiel.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire